FRANCHE-COMTÉ
Axe 1 : Maintenir et développer les compétences « socles » ainsi que l’employabilité des agents

Module n°1 : APC RH & Formation - Accompagnement VAE collective

Contexte

La démarche VAE vise à répondre à un besoin de reconnaissance personnelle, un besoin de qualification professionnelle pour entrer dans un emploi ou encore à reprendre des études. Elle est accessible à tout agent justifiant d’1 an d’activité en rapport avec le diplôme, titre ou certificat visé. Cette démarche La démarche collective de VAE permet aux agents de bénéficier d'une dynamique de groupe, dans le cadre d'un accompagnement renforcé (jusqu'à 81 heures au lieu de 24 heures). Il s'agit également pour l'établissement de répondre à ses besoins en emploi et favoriser la mobilité interne, ainsi que de fidéliser ses collaborateurs. L'ANFH propose un dispositif clés en main adapté à toutes les certifications éligibles à la VAE.

La durée du parcours comprend l'option POST JURY en cas de non validation, ou de validation partielle, ainsi que l'option CLEA numérique.

Tous diplômes – Groupes diplômes identiques ou différents Parcours Mixte (Collectifs en présentiel + Individuel en Visio) ou présentiel ou en Visio Parcours Type (personnalisé suivant le type de diplôme ou de structure)

Objectifs

• Obtenir la recevabilité • Appréhender le référentiel diplôme • Identifier les outils et initier l’écriture en compétences • Appréhender la méthodologie d’explicitation nécessaire à l’écriture d’un dossier VAE correspondant aux attentes des jurys VAE • Rédiger son livret VAE • Se préparer à l’oral de jury VAE

Renseignements complémentaires

L'accompagnement VAE collective alterne des temps collectifs et des temps individuels, dans le cadre d'un parcours personnalisé articulé autours de 4 modules:

- Module 1 - Positionnement
- Module 2 - accompagnement à la constitution du livret 1
- Module 3 - rédaction du livret 2 + préparation au jury
- Module 4 - Accompagnement post jury

L'ANFH Franche-Comté organise un recueil de besoins sur cette offre tous les ans afin d'organiser des groupes de 6 agents minimum, inter-établissements ou intra-établissement.

Le financement est à sollicité auprès de la délégation.

Programme

MODULE 1 - POSITIONNEMENT - 4 h

- Temps collectif – 2h: présenter la démarche VAE (dispositif réglementaire, étapes) et le référentiel de compétences et d'activités (définition, méthodo), et créer l'émergence du collectif,
- Intersession (2 semaines)
- Positionnement individuel – 2h pour valider les prérequis du candidat et sa motivation, recherche de la certification adéquate, positionnement des compétences numériques.

MODULE 2 - ACCOMPAGNEMENT A LA CONSTITUTION DU LIVRET 1 - 5h30 Rédiger son livret 1 et réunir les éléments de preuves nécessaires à la valorisation de son expérience.

- 1er temps Collectif pour s'approprier le livret 1 et le référentiel de la certification – 3h30 *Présenter le dossier + référentiel* Rechercher les éléments de preuve *Présenter le CV parcours* S'approprier le livret 1 + référentiel de compétences *Amorcer le livret de recevabilité.* Présentation des outils en ligne
- Intersession (2 semaines) permettant de compléter le livret 1
- Accompagnement Individuel – 2h pour: *Mesurer l'écart attendu/réalisé au regard du référentiel diplôme* Vérifier la complétude du dossier *Finaliser la demande de recevabilité.* Démarrer la parcours de formation numérique 100% e-learning

MODULE 3 : REDACTION DU LIVRET 2 ET PREPARATION AU JURY - 47h30 (+17h)

- Temps Collectif – 3,5 jours (31h30) en discontinu : *Identifier les expériences probantes* Définir un plan de rédaction *Atelier d'écriture* Finaliser le livret 2 *Préparer l'oral
- Temps Individuels – 16h (8 x 2h): *Valider la bonne compréhension de la méthodologie* Relire les premières rédactions *Suivre l'avancée des travaux* Oral.

MODULE 4 OPTIONNEL: ACCOMPAGNEMENT POST JURY- 2 à 7H

Public
Tout agent éligible à la VAE, volontaire et soutenu par son employeur

Exercice
2026

Nature
AFR

Organisé par
CROIX ROUGE ou APC

Durée
81 heures